



Litige affaissement terrasse

Par **truflo1**, le **19/04/2009** à **15:42**

Bonjour,

J'ai acheté une maison dont la terrasse a été réalisé par l'ancien propriétaire (pas d'entreprise, pas de décennale!).

Aujourd'hui, elle s'affaisse.

Quels sont mes recours?

Sa garantie personnelle ou d'habitation ne convrent-t-elle pas les malfaçons d'un piètre bricoleur?

D'avance merci